

CONSEIL COMMUNAL

ARZIER – LE MUIDS

La fermeture de la rue du Village est un chapitre clos

La municipale Danielle Pasche a répondu au postulat de Patrick Hübscher, quant à la décision de la Municipalité de fermer la rue du Village, à Arzier. Ce sujet très controversé a été mené de main de maître par le président du Conseil, Nicolas Ray, qui a réussi à maintenir les débats à un niveau tolérable. «Une route ne peut être qu'ouverte ou fermée, a lancé d'entrée de jeu la municipale Danielle Pasche. Dès lors que l'on tranche, on fait des mécontents. Même si la pétition contre cette fermeture a réuni 236 signatures, les personnes contentes sont plus nombreuses à s'être manifestées. Lorsque nous avons fermé le haut de cette même route, les manifestations de colère ont été nombreuses aussi. Aujourd'hui, il ne viendrait à l'idée de personne de rouvrir ce tronçon. C'est vrai qu'il y a beaucoup de personnes qui cheminent au milieu de la rue, enfants compris, et ce n'est pas normal. Mais ce n'était pas le but. Nous avons 160 élèves qui sont scolarisés à Arzier, sans compter ceux qui rejoignent le jardin d'enfants, et il était impératif de sécuriser cette rue, qui était empruntée souvent à vive allure par les automobilistes de passage. C'est suite à une pesée des intérêts du plus grand nombre que nous avons pris cette décision et je n'accepte pas d'entendre des habitants traiter la Municipalité de dictateur».

Les pétitionnaires ont tenu à rappeler que, s'il y avait eu un minimum de discussion entre les citoyens et leur exécutif, la pétition n'aurait probablement jamais vu le jour. **DOMINIQUE SUTER**

La buvette du stand de tir sera rénovée

Lors du dernier Conseil, l'organe délibérant a accepté sans discussion une demande de crédit de 30 000 francs pour la réfection du stand de tir. Il s'agira de créer une chape et un seuil d'entrée pour l'annexe du stand, remplacer le seuil d'entrée de la buvette et changer la porte, restaurer la charpente et repeindre la façade. La Municipalité a souligné que «ces réparations sont importantes et nécessaires, d'autant que le stand de tir est un lieu de réunion très prisé, même par ceux qui ne pratiquent pas le tir».

Deuxième étape de la mise en séparatif

Le Conseil communal a accepté une demande de crédit de 328 000 francs pour le remplacement des collecteurs eaux claires et eaux usées sur le secteur La Caroline - Le Pré de la Cure. Ce projet poursuit les objectifs généraux du Plan général d'évacuation des eaux approuvé par le Canton. La troisième et dernière étape de travaux, prévue en 2016, permettra d'achever complètement l'équipement de ce quartier. Cette dernière étape ne devrait coûter «que» 100 à 150 000 francs.

Un rabotage qui n'attend pas

La Municipalité s'est fait rappeler à l'ordre par le président de la commission des finances et par certains conseillers communaux lors du dernier Conseil communal. En effet, elle a déposé une demande de crédit de 83 000 francs pour l'adaptation du passage à niveau de la gare d'Arzier alors que les travaux sont déjà effectués depuis le début de l'automne. «Nous avons été mis sous pression par le Nyon-St-Cergue. Et comme nous ne pouvions pas deviner que la neige ne viendrait pas avant décembre, nous avons effectué ces travaux avant l'arrivée de l'hiver», a expliqué la Municipale Danielle Pasche. De fait, il s'agissait de raboter la route de chaque côté des voies, car les nouvelles rames acquises par la compagnie ferroviaire sont plus larges que les anciennes et frottaient à cet endroit en raison de la pente du terrain. La commune étant propriétaire de la route, c'est à elle qu'il incombaît d'effectuer et financer ces travaux. Le Conseil a accepté cette demande de crédit par 24 oui et 18 non. **TEXTE: DS**



Joëlle Barakat, en proie à des douleurs physiques insupportables, a trouvé un palliatif à travers des œuvres qu'elle a créées sur tablette. **CÉLINE REUILLE**

NYON Joëlle Barakat, une artiste atypique, expose ses œuvres à l'hôpital.

La douleur, source d'inspiration

MARIE-LÉA COLLARDI
info@lacote.ch

Jusqu'à la fin de l'année, Joëlle Barakat expose ses «toiles» à la Galerie de l'hôpital de Nyon. Cette artiste atypique, confrontée quotidiennement aux souffrances, les allège en peignant sur une tablette numérique. Chez elle, la douleur devient source d'inspiration. Et la peinture agit comme un antalgique. Cette découverte, elle entend la partager avec d'autres personnes souffrant tout comme elle de douleurs chroniques.

La jeune femme, âgée d'une quarantaine d'années, a grandi à Gland. Depuis la naissance, elle est atteinte d'une maladie génétique grave, l'amyotrophie spinale infantile de Type 3, à laquelle s'ajoute une scoliose. Suite à une première opération de la colonne vertébrale en 1984 qui se solda sur un échec – elle en subira encore un grand nombre par la suite – elle est contrainte de res-

ter en chaise roulante définitivement. Plusieurs interventions effectuées en France se succèdent, les chirurgiens suisses se refusant à intervenir dans un cas aussi complexe. Elle passe de longues périodes alitée et plâtrée. Et souffre de douleurs dorsales à la limite du supportable.

Du chant à la peinture

Curieuse, positive et dotée d'une force remarquable, elle découvre d'abord la musique classique et devient chanteuse alto. De 2001 à 2013, elle subit neuf opérations du dos et du bassin, la condamnant plusieurs mois à l'immobilisation totale. Les douleurs s'intensifient et sont telles que la jeune femme ne peut plus accomplir aucune activité, la musique incluse. Son état physique la maintient quasi alitée en proie à une souffrance insupportable. Il y a un an, elle se fait opérer le bassin. Couchée à plat durant quatre mois, elle cherche comment calmer sa

douleur. Par hasard, elle télécharge sur sa tablette un programme numérique basique pour peindre et constate que la peinture soulage ses douleurs.

Un phénomène inexplicable

«Lorsque j'ai découvert ce programme pour enfants, j'avais très mal, j'ai fait d'abord des gribouillis avec un doigt. Maintenant j'utilise selon ma force, aussi le pouce et un pinceau pour tablette. Une «toile» se fait en 10-20 minutes. Je ne connais jamais l'aboutissement du premier trait. Je n'ai aucun mode de pensée. Ces toiles reflètent l'intensité douloureuse du moment. Une douleur très violente se traduit par du rouge vif. Je ne regarde pas mes tableaux, lorsqu'ils sont terminés, beaucoup passent directement à la corbeille. A la fin je suis épuisée comme si j'avais couru un marathon. Mais j'ai constaté que durant le temps consacré à la peinture, je ne m'évade pas, mais je me concentre si fort, que mes souffrances sont allégées.»

Joëlle ne comprend pas ce qui se passe réellement. Un autre élément qu'elle ne s'explique pas ce sont les titres de ses œuvres. Ils lui viennent la nuit entre 4 et 5 heures du matin. «Jamais avant. Je dois vite les noter pour ne pas les oublier».

Cette jeune femme volontaire, optimiste, ne baisse jamais les bras devant les difficultés. «Il m'arrive parfois d'en baisser un seulement. Mais elle réagit très vite, grâce à son entourage. J'ai de la chance d'avoir des parents pour me soutenir et de nombreux amis sur lesquels je peux compter.»

Pour l'instant elle dit vouloir continuer à peindre, «peut-être qu'un jour je m'orienterai vers autre chose de moins violent».

INFO +

Plus de renseignements sur:
Exposition Joëlle Barakat, Galerie de l'hôpital de Nyon, rue Monastier, jusqu'au 31 décembre 2014.
www.joellebarakat.com

SAINT-PREX

Les pompiers de la région morgienne ont honoré leurs promus.

Déjà plus de 360 sorties pour le SIS Morget

C'est un véritable bal de camions de pompiers en tous genres qui s'est déroulé au bord du lac, jeudi soir à Saint-Prex. Tous les invités et participants n'étaient pas encore réunis que l'esprit était déjà à la fête, pour une soirée qui s'annonçait pourtant sous le signe de la solennité. Ce jeudi, le corps intercommunal de pompiers de la région morgienne procéda à ses traditionnelles promotions.

Le coup d'envoi a été donné à 20 heures tapantes. Une section de cuivres et percussions lance la soirée de promotions du SIS Morget, suivie par la prise de parole du Major Eric Henry. Sur la scène, derrière le perchoir qui accueillera divers interlocuteurs,

se tiennent respectivement à gauche l'Etat-Major, à droite le comité directeur.

«Le but de ce rapport est de nous permettre de nous retrouver, tous ensemble, après une année toujours très chargée, remplie de joie, de crainte, voire peut-être de frustration, mais j'espère surtout de satisfaction au regard des missions accomplies au plus près de nos consciences, a lancé le commandant du SIS Morget, Eric Henry, à l'assemblée.

«A la fin du mois de novembre, nous en étions à plus de 360 interventions sur l'entier du territoire de notre SIS.» Parmi celles-ci, on peut mentionner le renfort apporté lors du récent incendie qui a eu lieu sur le site de l'entreprise



Des promus récompensés par le président du SIS Morget, le Saint-Preyard Roger Burri (à droite). **MULTIMEDIA SIS MORGET**

Thévenaz-Leduc.

L'allocution de fin du Major aura aussi été l'occasion de remercié

tous les membres du SIS pour un dévouement personnel destiné à la collectivité. «Dans notre société de plus en plus individualiste, il est important de prendre conscience qu'il existe encore des personnes dévouées (...) Si vous êtes ici ce soir, c'est pour me permettre de vous remercier pour cet engagement désintéressé, qui demande cependant d'être au top, performant, afin de garantir votre sécurité et celle de vos collègues (...) Il est important de remercier ceux qui s'engagent et le remerciement doit être en relation avec la continuité de votre engagement, année après année, car, comme je le disais précédemment, le fait d'être volontaire n'est pas une chose normale, n'est pas un acquis.» La cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif de rigueur. **DAVID TROTTA**

CONSEIL COMMUNAL
PRÉVERENGES

La commune devra davantage recourir à l'emprunt

Le Conseil communal de Préverenges a accepté à l'unanimité, en début de mois, le projet de budget 2015, présenté par la Municipalité. Celui-ci prévoit un excédent de charges de près de 718 000 francs, ce qui représente 2,42% des recettes totales. La marge d'autofinancement, elle, baisse de moitié par rapport aux prévisions de l'exercice en cours, à hauteur de plus de 309 000 francs. La commission des finances a décrété le déficit prévu comme «important, mais pas alarmant, grâce à l'augmentation de quatre points du taux d'imposition votée en 2012.» Elle a cependant reconnu que la commune devrait, à l'avenir, davantage recourir à l'emprunt. **PID**